#### **BON DE RÉSERVATION**

A ' '	1 1	,		1 1		
Anres avoir	ᇚᅀᅥ	annrouve	IE rea	IAMANT	CI-CONTR	``
Après avoir	iu Ct	approuve	io rog		or corru	U

/lme, M	
Prénom :	

Sollicite l'autorisation de Madame le Maire de Cormeilles-en-Vexin de participer en qualité d'exposant à la Brocante organisée par le Foyer Rural le dimanche 20 septembre 2020 et d'utiliser, pour cette seule journée, le domaine public dans le périmètre prévu à cet effet. Déclare avoir pris connaissance de l'Arrêté Municipal et connaître le règlement de la brocante déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à sa participation. S'engage à ne pas enfreindre les interdictions (stationnement sur la brocante etc) et à laisser son emplacement propre après la brocante (sacs poubelle et bennes à disposition) S'engage à ne pas céder cette autorisation qui lui est consentie à titre personnel et individuel. S'engage à justifier de son identité le jour de la brocante. Joindre la photocopie (recto-verso) de la carte nationale d'identité (particuliers) avec celle d'un des parents ou du responsable légal pour les mineurs

Avec la mention manuscrite « lu	ı et approuvé » :
Fait le :	à :
Signature :	

Cette année, nous souhaitons mettre en avant la brocante par des stands spécialisés par thématique, en plus des exposants traditionnels.

N'hésitez pas à nous partager votre passion :

Mercerie / Collections / Jouets anciens /

Instruments de musique

(à préciser dans la fiche d'inscription)

#### RÈGLEMENT

- 1. S'inscrire au moyen du bulletin d'inscription entièrement complété accompagné du règlement total de l'emplacement et de la photocopie de votre pièce d'identité ou de l'attestation du numéro du registre du commerce.
- 2. Une autorisation du Maire, individuelle et nominative (donc non valable pour un groupe) vous sera remise le jour de la brocante.
- 3. Ne vendre que des objets usagés vous appartenant.
- 4. Ne pas avoir acheté ces articles pour la revente (ce serait faire acte de commerce et vous ne pourriez plus alors être considérés comme particuliers).
- 5. Prendre connaissance de l'arrêté municipal.
- 6. S'y conformer ainsi qu'au règlement de cette manifestation.
- 7. Se soumettre avec bonne humeur aux contrôles éventuels de la Gendarmerie et des organisateurs qui œuvrent pour la sécurité de Tous.
- 8. Respecter l'environnement et la commune qui vous accueille. Sacs poubelle et bennes à votre disposition. MERCI DE LAISSER VOTRE EMPLACEMENT PROPRE LORS DE VOTRE DEPART EN FIN DE BROCANTE
- Respecter le code la route pour le stationnement.
- Indiquer les prix sur chaque article (mesure légale exigée pour la défense des consommateurs).
- 11. Dans le cas où le brocanteur ne participerait pas à la manifestation pour une raison quelconque (intempéries comprises), il ne pourra prétendre à aucun remboursement.
- 12. Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la restauration et de la buvette.
- Tout contrevenant au règlement sera exclu de la brocante sans pouvoir prétendre à un quelconque dédommagement.
- 14. Les véhicules devront stationner pour ne pas gêner l'installation même de la brocante et la circulation des visiteurs
- 15. Les brocanteurs sont responsables des objets exposés, la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de vol ou de détérioration.
- 16. Le numéro d'emplacement sera indiqué à l'arrivée.
- 17. La mise en place aura lieu de 06h à 08h30.
- 8. Réouverture des accès à partir de 17h.

# BROCANTE CORMEILLES-EN-VEXIN DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

PARTIE A CONSERVER

### **MISE EN PLACE**

A partir de 6 H.

Fermeture accès voiture : 08H30 Réouverture à partir de 17h00

#### **STATIONNEMENT**

Les voitures peuvent rester derrière les stands dans la mesure où cela ne gène pas l'installation des exposants ni la circulation des visiteurs. Sinon, les véhicules peuvent être stationnés en bas du Clos Voirin (impasse)

#### **RENDEZ VOUS**

A l'entrée du village, Route « Le Clos Voirin »

Accès par la D915, après le Karting et l'aérodrome, au rond-point, sortie Cormeillesen-Vexin, rue Curie. Tourner au niveau des terrains de tennis.

# **INSCRIPTION**

Par écrit en renvoyant le présent bulletin en joignant les pièces demandées et votre règlement nous vous confirmerons votre inscription par courrier, pour cela, **joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse** ou par email **en précisant votre adresse électronique** <u>lisiblement</u>

# DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Par courriel : foyer.cormeilles-en-vexin@orange.fr

# VOTRE EMPLACEMENT VOUS SERA INDIQUÉ À VOTRE ARRIVÉE DIMANCHE MATIN

# BROCANTE CORMEILLES-EN-VEXIN DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020

#### FICHE D'INSCRIPTION

A REMPLIR EN MAJUSCULES RECTO-VERSO et NOUS RETOURNER S.V.P.

	Prénom :
Code postal Téléphone :	Ville:
•	gatoirement un chèque <u>du montant total</u> de mon emplacement ER RURAL DE CORMEILLES-EN-VEXIN
☐ Modules d Exposants exté	rmeilles-en-Vexin, 15 € par tranche de 3 mètres, le 3 m x 15 Euros = rieurs à Cormeilles-en-Vexin, 17 € par tranche de 3 mètres de 3 m x 17 Euros =
<b>Je propose un t</b> □ Mercerie □	hème : Collections □ Jouets anciens □ Instruments de musique
•	gatoirement une enveloppe timbrée à mon nom et adresse pour mation de ma réservation ou précise ici mon adresse électronique :
•	gatoirement la photocopie de ma carte nationale d'identité (recto-

- 4 J'envoie l'ensemble du dossier à l'adresse suivante :
  - FOYER RURAL de CORMEILLES –EN-VEXIN 47 rue Curie – 95830 Cormeilles-En-Vexin
- 5 **J'attends la confirmation** de mon inscription qui atteste de la réservation